

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2024

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024, sous la présidence de M. Christian FRISON-ROCHE, Maire.

DATE DE CONVOCATION : lundi 09 septembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 16

PRESENTS : Mmes & MM. FRISON-ROCHE Christian, MIRABAIL Jean-Pierre, MOLLINET Gisèle, DOIX Thierry, VIALLET Bruno, DUC-GONINAZ Guy, VINCENZI Walter, ROUX-NOUVEL Florence, MENOTTO Sylvain, PALLUEL-BLANC Célia, JOGUET Mathieu, CRESSENS Annick, VIARD-GAUDIN Eliette, BLANC Nicolas

ABSENT REPRESENTE Mme VIBERT Séverine par M. Thierry DOIX

ABSENTE Mme HORNECKER Justine

SECRETAIRE DE SEANCE Mme PALLUEL-BLANC Célia

Après approbation du procès-verbal de la séance précédente (1 abstention s'agissant de la délibération relative à la vente du terrain situé aux Champs à Beaufort à Sully Immobilier et à l'OPAC de la Savoie, au regard de l'évolution du prix de vente des appartements), le Conseil municipal passe à l'ordre du jour

M. Le Maire souhaite adresser ses sincères pensées et celles de l'ensemble du Conseil municipal aux familles de la commune ayant perdu un proche récemment.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour, ce qui est accepté :

- Une demande de subvention pour les coupes de bois scolytés
- Le recours aux prêts pour le projet de réhabilitation de la ferme de la cayère
- La modification suite à erreur matérielle pour la délibération de vente du terrain aux champs à Beaufort.

➤ **INFORMATION SUR L'ORGANISATION DE LA RENTREE SCOLAIRE**

Le Conseil prend connaissance des effectifs dans les deux écoles de la Commune qui s'établissent à 126 enfants. Ces effectifs sont répartis entre Beaufort (79 élèves) et Arêches (47 élèves).

Madame Florence ROUX-NOUVEL fait état de l'organisation des services pour cette rentrée et souhaite la bienvenue à Mme Carine DENELE qui a pris ses fonctions à Arêches sur le poste de directrice.

Les élus sont également informés de l'organisation des équipes (accueil périscolaire, restauration scolaires, ATSEM) et des effectifs d'élèves correspondants.

La rentrée s'est bien déroulée compte tenu notamment des moyens mis en œuvre par la municipalité en appui aux enseignants, dans les classes à plusieurs niveaux.

➤ **DECISION MODIFICATIVES BUDGETAIRES**

A la demande de la trésorerie, le Conseil municipal valide des décisions modificatives budgétaires d'ajustement (modifications d'imputations budgétaires). Un bilan financier des opérations réalisées sera dressé pour le prochain Conseil Municipal.

➤ **RAPPORT SUR ACTIONS ENTREPRISES SUITE AU RAPPORT D'OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES**

M Le Maire rappelle au Conseil que, suite à la présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (18 septembre 2023), il convient de présenter au Conseil Municipal, dans un délai d'un an, les actions entreprises suite aux observations.

Le Conseil prend connaissance de la synthèse des observations portant sur les budgets général, forêt, domaine skiable, chauffage et des actions d'ores et déjà engagées par la collectivité. Le tableau enrichi des compléments apportés par les élus pourra être adressé à la CRC dans le délai imparti.

➤ **VALIDATION DES CREANCES ETEINTES**

Le Conseil prend connaissance de l'état des créances présenté par la trésorerie qu'il convient d'admettre en non-valeur, créances portant notamment sur des factures d'eau dues par la blanchisserie pour un montant de 63 420 €, factures datant d'avant le transfert de la compétence « eau » à Arlysère agglomération.

Après débat portant sur cette obligation et au regard du fait que le montant à admettre en non-valeur a été budgété en 2024, le CM décide de solder cette affaire, après avoir vérifié les dates relatives à ces créances.

➤ **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES COUPES DE BOIS SCOLYTE**

Le département de la Savoie propose une nouvelle aide pour la mobilisation des bois scolytés de 700€/hectares. La commune de Beaufort envisage l'exploitation de ces bois sur les parcelles forestières 103, 104, 524, 434, 136 sur une surface de 1 ha. Etant donné que la situation sanitaire est évolutive, il est possible que de nouvelles parcelles de la forêt communale s'ajoutent. Le Conseil autorise à l'unanimité M le Maire à solliciter l'aide du Conseil Départemental de la Savoie la plus élevée possible.

➤ **RECOURS AU PRET POUR LE PROJET DE REHABILITATION DE LA FERME DE LA CAYERE**

Le Conseil prend connaissance du plan de financement actualisé de ce projet pour lequel les subventions sont en cours d'obtention.

Compte tenu de ces financements et du montant estimé des travaux (maitrise d'œuvre, aménagement du bâtiment et scénographie) il est nécessaire de solliciter les banques à hauteur de 1.2 M€.

La Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole des Savoie ont chacun remis une offre, preuve de leur souhait d'accompagner la commune pour cette opération. Au regard, d'une part du calendrier de démarrage de l'opération, d'autre part de l'évolution des taux, il est décidé de ne pas retenir les propositions telles que présentées à ce jour et d'attendre, dans le but de bénéficier d'une baisse des taux (annoncée pour la fin de l'année).

➤ **MARCHE DE PRESTATION DE DENEIGEMENT SUITE CAO**

Le Conseil est informé des décisions de la commission d'appel d'offres pour le marché de prestation de déneigement, pour une durée de 4 ans, les critères de jugement des offres étant la valeur technique (50%) et le prix (50%), et autorise M le Maire à signer les actes d'engagement ayant valeur de marché avec les entreprises suivantes :

-Lot 1 (Village d'Arêches) : groupement MARTOIA /QUAY

-Lot 2 (Secteur du Planay) : groupement MARTOIA /QUAY

-Lot 3 (La Frasse - Le Praz - La Chavonnerie - Le Bersend) : entreprise CPV

➤ **INFORMATION SUR LE MARCHE DE FOURNITURE DU CAMION 12 TONNES**

Le Conseil est également informé des difficultés rencontrées suite à l'acquisition du camion 12T équipé d'une benne de manutention sur berce : des soucis techniques (problème de fonctionnalité et de sécurité de la benne) ne permettent pas de réceptionner ce matériel. Suite à l'intervention de notre conseil juridique, une proposition de changement du bras télescopique a été proposée par le fournisseur et sera mise en œuvre, à ses frais, prochainement.

➤ **DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente plusieurs biens immobiliers et terrains situés à Arêches et à Beaufort.

S'agissant particulièrement de la DIA portant sur la vente d'une maison d'habitation au cœur d'Arêches, M le Maire propose, après débat, de soumettre cette décision au vote (14 contre, 1 pour). Le débat a notamment porté sur l'intérêt pour la collectivité de disposer de foncier afin de prévoir l'avenir et les projets de développement, mais aussi sur les coûts liés à une préemption et à ses suites (acquisition, démolition et aménagement du terrain).

➤ **VALIDATION DE LA CONVENTION AVEC LE CEA POUR LA CARRIERE DE ROSELEND**

Ce dossier est reporté au prochain Conseil Municipal, suite à la rencontre organisée en aout avec le CEA en présence de l'ONF, cette rencontre ayant permis d'acter des modifications à apporter au projet de convention.

➤ **MODIFICATION DE LA DELIBERATION DE VENTE DE PARCELLE DE TERRAIN A DORINET**

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la nécessité de modifier la délibération de vente d'une parcelle de terrain à Dorinet à M Rémi BUTTIN, ce dernier ayant constitué une société (SCI LRB), modifie la délibération permettant ainsi de finaliser l'acte de vente.

➤ **MODIFICATION DE LA DELIBERATION DE VENTE DE PARCELLE DES CHAMPS A BEAUFORT**

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la nécessité de modifier la délibération de vente de parcelles de terrain aux champs (Beaufort) à Sully Immobilier et à l'OPAC de la Savoie, Sully Immobilier ayant constitué une société pour cette opération de construction de 17 logements en accession à la propriété, (SCCV AR L'OREE DES CHAMPS 24), valide la modification de la délibération permettant ainsi de finaliser l'acte de vente.

➤ **ETABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE DE RESEAU PLUVIAL A LA PIERRE**

Le Conseil, après avoir pris connaissance des modalités de gestion des eaux pluviales au sein du hameau de la Pierre (suite aux constructions en aval du chemin des pierrarins et de la réfection de la voie) , autorise l'établissement d'une servitude de passage de réseaux sur la propriété de M René GACHET, seule possibilité réglementaire pour régulariser la situation et la présence des réseaux et ouvrage sur sa propriété.

➤ **COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS**

Urbanisme

-Mme Sonia TISON, représentant le cabinet Cré Arts Design propose de conduire un chantier expérimental avec des élèves architectes sur le projet de réhabilitation de la maison du docteur Avocat,

-travail en cours pour l'engagement d'une modification ponctuelle du PLU (modification simplifiée ou révision allégée) permettant de faire évoluer le PLU sur certains points : zonage de l'ancienne scierie d'Arêches(suite décision du tribunal Administratif) intégration d'une zone de protection du patrimoine à Beaufort, changement de destination de chalets, modification du classement du lac de Marcôt, transformation de parcelles classées Aa en A (avec compensation), modification de quelques points de règlement, ré examen des emplacements réservés. Cette procédure est susceptible de se dérouler sur l'année 2025.

- projet d'urbanisation de la Marzellaz : point sur la réflexion engagée et perspectives s'agissant de la mise en œuvre du projet

Education

-souhait de la commission, suite à la sollicitation des enseignants, de faire évoluer les règles s'agissant des dotations scolaires : les enveloppes affectées aux voyages scolaires pourront être utilisées également pour des sorties scolaires et des voyages pédagogiques

Travaux :

- Engagement d'une consultation pour la stabilisation du glissement sous Melon (travaux prévus avant l'hiver)
- Les chantiers prévus au Budget 2024 sont terminés (reste à terminer les parkings au Planay)
- Le sujet des délais de paiement aux entreprises est évoqué : les délais s'allongent pour des raisons administratives (complexité des pièces à fournir)
- l'antenne relais de Roselend est installée et sa mise en service est à suivre

Tourisme

- Bilan de l'été 2024 : -6.4% sur juillet et très bon mois d'août avec 80 % de remplissage sur 4 semaines, 65 % de taux d'occupation sur ensemble de l'été, augmentation du chiffre de la centrale de réservation,
- Bilan des événements de l'été (concerts etc...)
- Une réunion de présentation du bilan été 2024 et des perspectives pour l'hiver 2025 est prévue le 26 novembre 2024 (après avoir envoyé le bilan aux socio professionnels).
- Réunion de la commission Tourisme le 30 septembre pour définir les missions de l'Office de Tourisme pour les 3 prochaines années (convention)

Fleurissement

- Annick CRESSENS propose qu'une réunion « bilan fleurissement » soit organisée avec les services techniques en octobre 2024, dans le but également de préparer le dossier de renouvellement du label

Sécurité

- réunion à suivre au sujet des stationnements en lien avec la pratique de la randonnée
- des mesures de sécurité seront à mettre en œuvre lors de la prochaine fête d'Arêches, à la demande de la gendarmerie,
- réflexion à conduire sur l'emplacement de la DZ hélicoptère (secteur du centre de secours) à rétablir au regard du projet d'urbanisation des champs à Beaufort : échanges en cours avec le SAF

➤ QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée prend connaissance des informations suivantes :

- L'avancement du projet de logement au sein de la pharmacie fera l'objet d'un rdv avec la SEM 4v vendredi 27 septembre,
- Le Comité de pilotage élargi du label FLOCON vert est prévu le jeudi 3/10/2024
- L'office de tourisme organise la 28 -ème édition du Salon des sites remarquables du goût les 12 et 13 octobre 2024
- l'Assemblée Générale de la Pierra menta est prévue le vendredi 20/09/2024
- Une réunion des élus relative aux questions de stationnement sur la commune est prévue le jeudi 19 /09 (en présence notamment de la police municipale et des services),
- Garderie d'Arêches : fréquentation satisfaisante cet été, création d'une commission de recrutement avec l'appui des services de la commune, Assemblée Générale à

caler en novembre 2024 et demande de subvention à solliciter auprès de la CAF. M le Maire demande qu'un point précis soit fait lors du prochain Conseil d'Administration sur le fonctionnement de la structure (été 2024). Un logement saisonnier a été attribué à la Garderie.

-Félicitations à François D'HAENE (ambassadeur du Beaufortain) pour sa récente victoire au Tor des géants

-nécessité de réfléchir à la composition de la Team Arêches Beaufort pour 2025 (Commission sport et office de Tourisme)

Le Maire,

MAIRIE DE BEAUFORTAIN
Savoie

**LES PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AURONT LIEU : LUNDI 21
OCTOBRE, LUNDI 18 NOVEMBRE, LUNDI 16 DECEMBRE**

/